MANUEL D'INSTRUCTIONS – LISTE DE PIÈCES



Le premier choix quand la qualité compte.™

308401F

Rév. D



Ce manuel contient des mises en garde et des informations importantes. À LIRE ET CONSERVER COMME RÉFÉRENCE

ACIER INOXYDABLE, COMPATIBLE AVEC LA PEINTURE À L'EAU

Régulateur de contre-pression

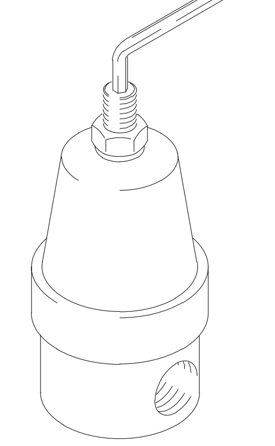
Pression d'arrivée d'air maximum 21 bars (2,1 MPa)

Pression régulée maximum 12,4 bars (1,24 MPa)

Modèle 236-770, série B

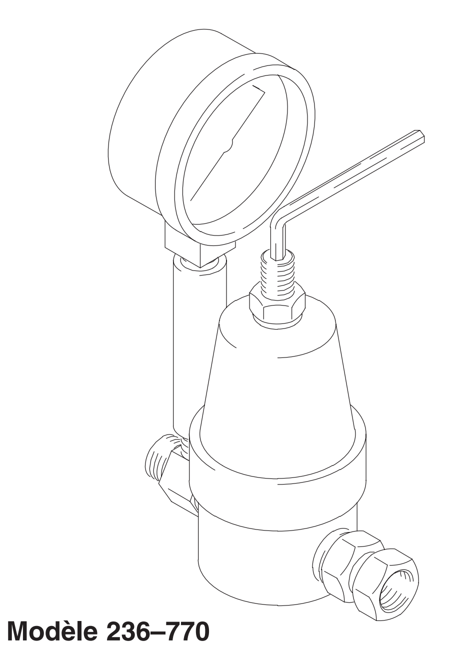
Modèle 237-503, série B

Dans les systèmes à circulation, ces modèles sont utilisés pour assurer la régulation de la contre-pression sur le(s) pistolet(s) de pulvérisation et maintenir la pression correcte dans l'ensemble du système. Le modèle 237–503 représente uniquement le régulateur de contre-pression, le modèle 236–770 comprend le manomètre, le tuyau, l'adaptateur d'entrée et le raccord tournant de sortie.



Modèle 237–503

03963



Modèle 236–770

03505

Table des matières



GRACO N.V.; Industrieterrein — Oude Bunders;
Slakweidestraat 31, 3630 Maasmechelen, Belgium

⚠ MISE EN GARDE



RISQUES LIÉS À LA MAUVAISE UTILISATION DU MATÉRIEL

Toute mauvaise utilisation de l'équipement peut causer une rupture ou un dysfonctionnement et entraîner des blessures corporelles graves.

- Cet équipement est exclusivement destiné à un usage professionnel.
- Lire tous les manuels d'instructions, les panonceaux et les étiquettes avant d'utiliser l'équipement.
- Utiliser ce matériel seulement pour son usage prévu. En cas de doute, appeler votre distributeur Graco.
- Ne jamais transformer ni modifier ce matériel. Utiliser exclusivement des pièces et des accessoires Graco d'origine.
- Vérifier l'équipement tous les jours. Réparer ou remplacer immédiatement les pièces usagées ou endommagées.
- Ne jamais dépasser la pression maximum de service de l'élément le plus faible du système. Ce fonctionne à une pression d'arrivée maximum de 21 bars (2,1 MPa) et à une pression régulée maximum de 12,4 bars (1,24 MPa).
- Toujours respecter la **Procédure de décompression** de la page 4 si la buse de pulvérisation s'obstrue et avant tout nettoyage, vérification ou entretien du matériel.
- Ne pas arrêter ou dévier les fuites avec les mains, le corps, un gant ou un chiffon.
- Avant toute utilisation, s'assurer que tous les équipements de sécurité fonctionnent correctement.
- Utiliser des produits et solvants compatibles avec les pièces en contact avec eux. Se reporter aux **Caractéristiques techniques** dans chaque manuel du matériel. Lire les mises en garde du fabricant des produits et solvants.
- Toujours porter des lunettes de protection, des gants, des vêtements et un masque conformément aux recommandations du fabricant de produit et de solvant.
- Porter un casque anti-bruit pour faire fonctionner ce matériel.
- Respecter toutes les réglementations locales, fédérales et nationales concernant les incendies, les accidents électriques et les normes de sécurité.

Installation

LEGENDE

A Conduite d'alimentation en fluide
B Pistolet de pulvérisation pneumatique
C Régulateur de pression du fluide
D Conduite d'alimentation en air
E Vis de réglage
F Régulateur de contre-pression (236–770 illustré)
G Conduite de retour du fluide
H Robinet à bille

03506

Fig. 1

Montage du régulateur de contre-pression

⚠ ATTENTION

Manipuler la vanne antiretour avec précaution pour éviter d'endommager la membrane.

Monter le régulateur de contre-pression sur la conduite de retour du pistolet de pulvérisation. Voir Fig. 1.

Raccorder la conduite sur l'entrée et la sortie. S'assurer que le sens du débit est conforme aux repères ENTRÉE (IN) et SORTIE (OUT) de la partie inférieure du corps du régulateur.

Le régulateur de contre-pression est réglable pour permettre le contrôle des pressions du fluide dans un système de circulation de 0,3 à 12,4 bars (0,03 à 1,24 MPa).

En cas d'utilisation de plus d'un pulvérisateur, monter le régulateur de contre-pression sur la conduite d'alimentation en fluide après la dernière station. Ceci permettra de maintenir les pressions correctes dans le système.

Fonctionnement

REMARQUE: Le régulateur de contre-pression contrôle la pression en amont de son entrée.

Tourner la vis de réglage *dans le sens horaire* pour augmenter la pression et dans le *sens antihoraire* pour réduire la pression.

Régler la pression de la pompe et le régulateur de contre-pression pour obtenir la meilleure pulvérisation et une bonne circulation du fluide.

Lors du rinçage du pulvérisateur ou de l'appareil complet, rincer le régulateur de contre-pression avec un solvant compatible. Ouvrir le régulateur de contre-pression avant de le rincer en tournant la vis dans le *sens antihoraire*.

Entretien

Procédure de décompression

⚠ MISE EN GARDE

DANGER DES ÉQUIPEMENTS SOUS PRESSION
La pression circulant dans le système doit être relâchée manuellement pour empêcher tout démarrage ou pulvérisation inopiné(e). Pour réduire le risque de blessures par pulvérisation accidentelle du pistolet, par projection de produit, ou les blessures dues à des pièces en mouvement, toujours suivre la **Procédure de décompression** lors de chaque:

- décompression;
- arrêt de la pulvérisation;
- vérification ou entretien d'un équipement du système;
- ou installation et nettoyage de la buse de pulvérisation.

1. Arrêter la pompe.
2. Ouvrir la vanne de distribution, si elle est utilisée.
3. Ouvrir la vanne de purge pour dépressuriser le produit en prévoyant un réservoir de récupération.

Entretien

REMARQUE: Le nettoyage et l'entretien réguliers du régulateur selon le degré et le type d'entretien, sont essentiels.

1. Fermer la pompe et ouvrir le régulateur de contre-pression en tournant la vis de réglage (15) dans le *sens antihoraire* jusqu'à l'absence de pression du ressort. Décharger complètement la pression d'air et de fluide du système.
2. Retirer le régulateur de contre-pression de la conduite de fluide.
3. Démonter le régulateur et le nettoyer à l'aide d'un solvant convenable. Se reporter à la vue éclatée des pièces de la page 5.
4. Veiller à l'absence de fissures ou autres détériorations sur la membrane (14). La remplacer le cas échéant.
5. Veiller à l'absence de copeaux ou de saletés susceptibles de perforer la membrane avant de remonter le régulateur.
6. Remonter la membrane et les pièces correspondantes. Serrer l'écrou borgne (3) à un couple compris entre 3,1 et 3,7 N.m.
7. Veiller à l'absence de détérioration, d'usure ou de saletés sur le siège (1). Ces conditions peuvent générer une mauvaise régulation de la pression. Remplacer le siège le cas échéant.
8. Remplacer le joint (6) à chaque remplacement du siège (1). Serrer le siège à un couple compris entre 8 et 9 N.m.
9. Pour démonter ou monter le manomètre sur le modèle 236–770 (20), utiliser la clé exclusivement sur la partie carrée de la tige du manomètre.

⚠ ATTENTION

Appliquer la colle à filetages avec parcimonie sur le filetage mâle du manomètre lors de son montage afin d'éviter de boucher le manomètre.

10. Lubrifier les filetages de la vis de réglage (15).
11. Remonter les pièces restantes.
12. Serrer le chapeau du régulateur (4) entre 37 à 45 N.m.
13. Remonter le régulateur de contre-pression sur la conduite de fluide.

Guide de dépannage

⚠ MISE EN GARDE

Pour réduire les risques de blessures graves lors de chaque décompression, suivre la **Procédure de décompression** ci-dessus.

Vérification de l'état de la bille et du siège

L'état d'usure de la bille et du siège peut être vérifié en fermant le robinet à bille placé directement en amont du régulateur de contre-pression (Fig. 1). Lorsque le robinet à bille est fermé, la pression du manomètre doit descendre légèrement. Si la pression continue de descendre, la bille ou le siège est usé et doit être remplacé. Suivre la procédure d'entretien précédemment mentionnée pour remplacer la bille ou le siège usagé.

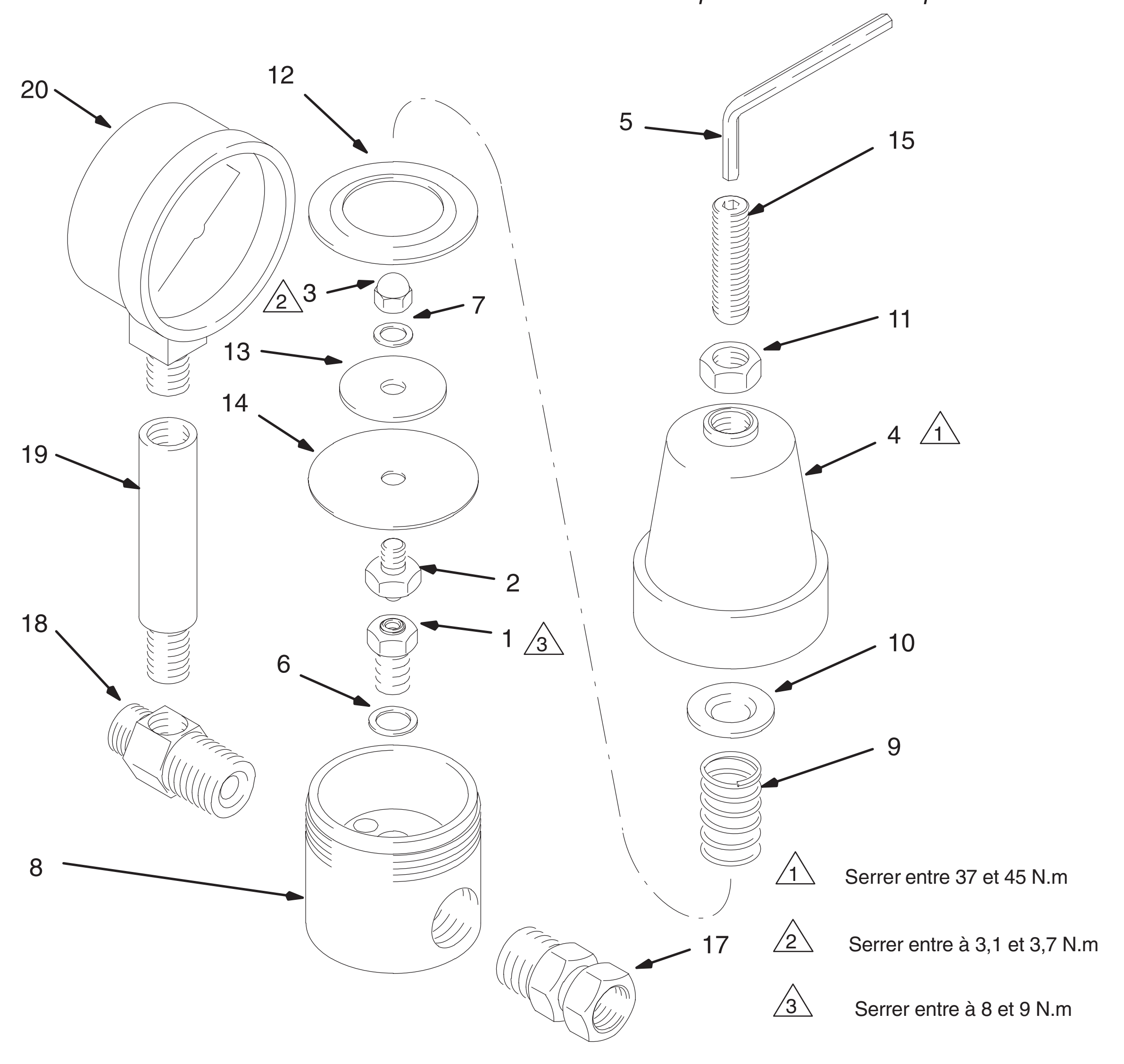
Pièces

Régulateur de contre-pression en acier inoxydable –

Modèle 236–770, série B Comprenant les repères 1 à 20
Modèle 237–503, série B Comprenant les repères 1 à 15

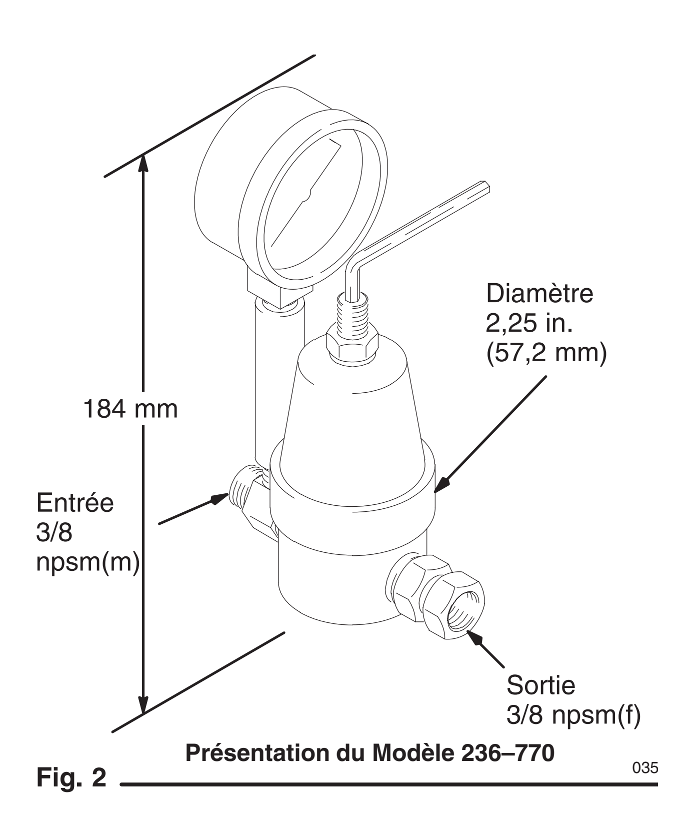
No. Rep.	No. Réf.	Désignation	Qté
1✓	236–893	SIÈGE, clapet	1
2✓	236–894	TIGE, clapet	1
3	100–529	ÉCROU, hex, borgne; 5/16–18	1
4	189–815	CHAPEAU, régulateur d'air	1
5	101–976	CLÉ, Allen; 3/8	1
6✓	189–817	JOINT, Delrin®	1
7✓	154–789	JOINT, cuivre	1
8	189–811	CARTER, clapet	1
9	157–796	RESSORT, de compression	1
10	160–180	PLAQUE, ressort	1
11	100–111	ÉCROU, blocage; 1/2–20	1
12	189–816	PLAQUE, support	1
13	177–432	PLAQUE, support, membrane	1
14✓	177–431	MEMBRANE	1
15	112–844	VIS, de réglage, 1/2–20 x 1–5/8 de long	1
17	236–892	UNION, adaptateur; 1/2–14 npt(m) x raccord tournant de 3/8–18 npsm(f)	1
18	189–812	ADAPTATEUR, entrée; 3/8–18 npsm(m),1/2–14 npt(m), 1/4–18 npt(f)	1
19	187–877	TUYAU, manomètre du fluide	1
20✓	187–876	MANOMÈTRE, 0–21 bars (0–2,1 MPa)	1

✓ *Garder ces pièces de rechange à portée de la main pour réduire les temps morts.*



Remarques

Dimensions



Présentation du Modèle 236–770

Fig. 2

Récapitulatif des modifications des manuels

Organe modifié	**Statut de la pièce**	**Rep. No.**	**Pièce No.**	**Nom**
236–770 et 237–503, devient série B	Ancien Nouveau	20 20	187–873 187–876	Manomètre Manomètre

La pression d'arrivée de produit maximum augmente à 21 bars (2,1 MPa).

Caractéristiques techniques

Pression d'entrée maximum: . . . . 21 bars (2,1 MPa)
Plage de pression régulée . . . . 0,3–12,4 bars, (0,03–1,24 MPa)
236–770 Taille de l'orifice d'entrée . . . . 3/8 npsm(m)
236–770 Taille de l'orifice de sortie . . . . . 3/8 npsm(f)
237–503 Taille des orifices d'entrée et de sortie . . . . . 1/2 npt(f)
236–770 Poids: . . . . 1,6 kg
237–503 Poids: . . . . 1,1 kg
Pièces en contact avec le produit:

Acier inoxydable 316, carbure de tungstène (avec liant nickel), Delrin® et PTFE

Delrin® est une marque déposée de la société DuPont.

Tableau des pressions maximum pour une pression d'entrée de 12,4 bars (1,24 MPa) et une viscosité du produit de 65 cps

Pression régulée	Débit maximum
3,4 bars (0,3 MPa)	17,8 lpm
7 bars (0,7 MPa)	16,3 lpm
10,3 bars (1,0 MPa)	12,9 lpm

Accessoires

Kit de conversion pneumatique 237–448

Comprend les pièces nécessaires pour convertir le régulateur de contre-pression par ressorts en régulateur à commande pneumatique.

Garantie Graco et exclusions

Graco garantit que tout le matériel mentionné dans ce manuel et fabriqué par Graco et portant son nom est exempt de défaut de matière et de fabrication à la date de la vente par un distributeur Graco agréé à l'acheteur et utilisateur initial. Sauf garantie spéciale plus large ou limitée, publiée par Graco, Graco réparera ou remplacera, pendant une période de douze mois à compter de la date de vente, toute pièce du matériel jugée défectueuse par Graco. Cette garantie s'applique uniquement si le matériel est installé, utilisé et entretenu conformément aux recommandations écrites de Graco.

Cette garantie ne couvre pas, et en cela la responsabilité de Graco ne saurait être engagée, l'usure normale ou tout dysfonctionnement, dommage ou usure dus à un défaut d'installation, une mauvaise application, l'abrasion, la corrosion, un entretien inadéquat ou mauvais, une négligence, un accident, un bricolage ou le remplacement de pièces par des pièces d'une origine autre que Graco. Graco ne saurait être tenu pour responsable en cas de dysfonctionnement, dommage ou usure dus à l'incompatibilité du matériel de Graco avec des structures, accessoires, équipements ou matériaux non fournis par Graco ou encore dus à un défaut de conception, de fabrication, d'installation, de fonctionnement ou d'entretien de structures, d'accessoires, d'équipements ou de matériaux non fournis par Graco.

Cette garantie s'applique à condition que le matériel objet de la réclamation soit retourné en port payé à un distributeur Graco agréé pour vérification du défaut signalé. Si le défaut est reconnu, Graco réparera ou remplacera gratuitement toutes les pièces défectueuses. Le matériel sera retourné à l'acheteur d'origine en port payé. Si l'examen du matériel ne révèle aucun défaut de matière ou de fabrication, les réparations seront effectuées à un coût raisonnable pouvant inclure le coût des pièces, de la main d'œuvre et du transport.

La seule obligation de Graco et le seul recours de l'acheteur pour tout défaut relevant de la garantie sont tels que déjà définis ci-dessus. L'acheteur convient qu'aucun autre recours (pour, la liste n'ayant aucun caractère exhaustif, dommages indirects ou consécutifs que manque à gagner, perte de marché, dommages corporels ou matériels ou tout autre dommage indirect ou consécutif) ne sera possible. Toute action au titre de la garantie doit intervenir dans les deux (2) ans à compter de la date de vente.

GRACO NE GARANTIT PAS ET RECUSE TOUTE GARANTIE RELATIVE À LA QUALITÉ MARCHANDE ET À UNE FINALITÉ PARTICULIÈRE EN RAPPORT AVEC LES ACCESSOIRES, ÉQUIPEMENTS, MATÉRIAUX OU COMPOSANTS VENDUS MAIS NON FABRIQUÉS PAR GRACO. Ce matériel vendu, mais non fabriqué par Graco (tels que les moteurs électriques, moteurs à essence, commutateurs, flexibles, etc.) est couvert par la garantie, s'il en existe une, de son fabricant. Graco fournira à l'acheteur une assistance raisonnable pour toute réclamation faisant appel à ces garanties.

Graco ne sera en aucun cas tenu pour responsable des dommages indirects, accessoires, particuliers ou consécutifs résultant de la fourniture par Graco du matériel identifié dans la présente notice ou bien de la fourniture, du fonctionnement ou de l'utilisation de tout autre matériel ou marchandise vendus en l'occurrence, quelle que soit la cause : non-respect du contrat, défaut relevant de la garantie, négligence de la part de Graco ou autre.

FOR GRACO CANADA CUSTOMERS

The parties acknowledge that they have required that the present document, as well as all documents, notices and legal proceedings entered into, given or instituted pursuant hereto or relating directly or indirectly hereto, be drawn up in English. Les parties reconnaissent avoir convenu que la rédaction du présente document sera en Anglais, ainsi que tous documents, avis et procédures judiciaires exécutés, donnés ou intentés à la suite de ou en rapport, directement ou indirectement, avec les procédures concernées.

Toutes les données écrites et visuelles contenues dans ce document reflètent les dernières informations sur le produit dispo bles au moment de la publication. Graco se réserve le droit de procéder à des modifications à tout moment et sans préavis

Bureaux des ventes: Minneapolis, Détroit, Los Angeles
International: Belgique, Canada, Angleterre, Corée, France, Allemagne, Hong Kong, Japon

GRACO N.V.; Industrieterrein — Oude Bunders;
Slakweidestraat 31, 3630 Maasmechelen, Belgium
Tel.: 32 89 770 700 – Fax: 32 89 770 777

IMPRIMÉ EN Belgique 308-401 juillet 1994 ; révision juin 1997